

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Rapport des administrateurs de la Société d'Equipement du Poitou (S.E.P.) année 2013

Mesdames, Messieurs,

La Société d'Equipement du Poitou (S.E.P.) dispose d'un capital social de 762 196,07 €, réparti en 50 000 actions de 15,24392 €. La commune de Châtellerault possède 18,04 % des parts de la Société d'Equipement du Poitou, et pour mémoire la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais 4,51 % et la commune de Naintré 1,86 %. Elle est représentée au conseil d'administration par 3 administrateurs, sur 18 au total.

La société est intervenue en 2013 sur une soixantaine d'opérations, et s'est vue confier 13 nouvelles opérations :

- 1 en assistance à maîtrise d'ouvrage (restaurant universitaire de Poitiers), pour le CROUS,*
- 5 pour des mandats de travaux à Poitiers, Chasseneuil-du-Poitou et Migné-Auxances,*
- 7 pour des études de faisabilité ou de programmation d'équipements et d'aménagements.*

Les comptes clos au 31 décembre 2013 ont été approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire le 24 juin 2014.

Le résultat net comptable s'établit à - 368 231 €, après s'être déjà inscrit en négatif lors de l'exercice précédent, à - 14 123 €. Le résultat étant affecté aux capitaux propres de l'entreprise, ceux-ci s'élèvent à 409 010 € en fin d'exercice 2013.

Le résultat traduit une fragilisation de la société, dans un contexte économique marqué par une baisse de la commande publique en année pré-électorale ; ainsi le chiffre d'affaires net a chuté de près de 30 %, s'établissant pour 2013 à 4 203 817 €

* * * * *

VU l'article L 1542.5 du code général des collectivités territoriales relatif à la participation des collectivités locales et de leurs représentants aux instances des sociétés d'économie mixte,

CONSIDERANT les pièces relatives à l'activité et aux comptes de la société pour l'année 2013,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide d'approuver le rapport d'activités de la Société d'Equipement du Poitou concernant le dernier exercice connu au 31 décembre 2013, dont une copie est jointe à la présente délibération.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire
Par le maire de CHATELLERAULT
Transmis à la sous préfecture, le 21/10/2014 n° 8587
Publié au siège de la mairie, le 17/10/2014

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique
Nadège GROLLIER